

Conditions générales de la garantie moteur des aspirateurs sans fil et des aspirateurs traîneaux

En plus de la garantie du fabricant ELECTROLUX France SAS, 10 avenue du Stade de France, 93210 Saint-Denis (« **Electrolux** ») vous offre (en tant que consommateur) une garantie commerciale de 10 ans sur le moteur (« Garantie moteur ») pour les modèles spécifiés à l'Annexe 1 et Annexe 2. Cette Garantie Moteur est valable si l'appareil correspondant, mentionné dans l'Annexe 1 ou l'Annexe 2, est utilisé en France métropolitaine et si l'appareil a été acheté dans un pays de l'Union européenne, en Norvège, en Turquie, en Ukraine ou au Royaume-Uni. La présente Garantie Moteur n'affecte pas les droits liés à la garantie légale de conformité à l'encontre du vendeur, qui sont gratuits, en vertu de la législation nationale applicable.

La présente garantie moteur confère donc au consommateur des droits supplémentaires.

1. Electrolux fournit cette Garantie Moteur en cas de défauts du moteur qui sont manifestement dus à un défaut matériel et/ou de fabrication.
2. Pour bénéficier de la présente Garantie Moteur, vous devez enregistrer votre produit en ligne à l'adresse <https://support.electrolux.fr/product-care/registration> dans les 3 mois suivant la date d'achat et que la garantie moteur soit activée. Pour enregistrer le produit, il est obligatoire de créer un compte utilisateur.
3. Un certificat de garantie vous sera envoyé par e-mail, après l'enregistrement réussi du produit et l'activation de la garantie moteur, à l'adresse e-mail spécifiée lors de la création/de l'enregistrement du compte utilisateur. Ce certificat de garantie doit être conservé avec l'original de la facture d'achat. A cet égard, le client est responsable de l'exactitude de l'adresse électronique fournie lors de l'enregistrement.
4. Cette période de garantie de 10 ans commence à la date d'achat du produit par le premier acquéreur. Toute réclamation au titre de la garantie moteur doit être soumise pendant cette période en remettant l'original de la facture d'achat et le certificat de garantie à ELECTROLUX France SAS.
5. La présente garantie moteur ne couvre pas :
 - a. Tout défaut résultant d'un montage ou d'une installation incorrecte.
 - b. Tout défaut causé par une utilisation non conforme au manuel d'utilisation, y compris, mais sans s'y limiter, l'utilisation d'une tension d'alimentation incorrecte, une mauvaise utilisation, une négligence, un accident, une réparation, des modifications ou des altérations non autorisées, ainsi que les cas de force majeure et tout autre événement indépendant de la volonté d'Electrolux.
 - c. Tout défaut résultant d'une utilisation non domestique.
 - d. Toute anomalie de fonctionnement provenant d'une obstruction du filtre ou du retrait de l'obstruction.

- e. Toute anomalie résultant de l'utilisation de pièces, de consommables ou d'accessoires qui ne sont pas des composants ou des pièces détachées standard d'Electrolux (notamment les sacs à poussière, filtres, rouleaux de brosses rotatives, courroies, etc.).
 - f. Si des réparations ou des interventions sont effectuées par des personnes non autorisées par Electrolux.
 - g. des différences mineures par rapport à la qualité déclarée qui sont insignifiantes par rapport à la valeur ou à la capacité du produit.
 - h. Moteurs : S'il s'agit d'un aspirateur sans fil, les moteurs des brosses sont exclus de cette garantie moteur.
6. En cas de recours à la garantie moteur, vous devez contacter ELECTROLUX France SAS au 0809 100 100. Le certificat de garantie et la preuve d'achat sont obligatoires et doivent être présentés sur demande en cas de réclamation. Le cas échéant, le produit doit être envoyé à un centre de service agréé à la demande d'Electrolux.
 7. Electrolux réparera ou remplacera gratuitement le moteur défectueux de l'appareil et prendra en charge les frais liés aux réclamations dans le cadre de la garantie, à l'exclusion des frais de transport de l'appareil pour le service après-vente.
 8. Tout produit ou pièce défectueuse remplacé(e) en vertu de cette garantie moteur deviendra la propriété d'Electrolux.
 9. Les services de garantie fournis dans le cadre de la présente garantie moteur ne prolongent pas la durée de toute autre garantie et ne déclenchent pas de nouvelle période de garantie.
 10. La présente garantie moteur est soumise à la législation Française.

Annexe 1 Modèle - Liste des garanties moteur pour les appareils Electrolux

Annexe 2 Modèle - Liste des garanties moteur pour les appareils AEG

Date de publication : 08/04/2026

Annexe 1 Modèle - Liste des garanties moteur pour les appareils Electrolux

Aspirateurs sans fil Electrolux de la série :

900 Aspirateurs sans fil

800 Aspirateurs sans fil

700 Aspirateurs sans fil

600 Aspirateurs sans fil

Aspirateurs Electrolux avec et sans sac (filaires) de la série :

800 Aspirateur avec sac

700 Aspirateur avec sac

600 Aspirateur avec sac

Pure D9

Pure D8.2

Pure C9

600 Aspirateur sans sac

Annexe 2 Modèle - Liste des garanties moteur pour les appareils AEG

Aspirateurs sans fil AEG de la série :

9000 Aspirateurs sans fil

8000 Aspirateurs sans fil

7000 Aspirateurs sans fil

6000 Aspirateurs sans fil

Aspirateurs AEG avec et sans sac (filaires) de la série :

8000 Aspirateurs sans fil

7000 Aspirateurs sans fil

6000 Aspirateurs sans fil

VX9-4

VX8.2

LX9

6000 Aspirateur sans sac